

Directives concernant la demande

Prix de recherche pour les résidents en médecine familiale

Pour être complet, le dossier de candidature au Prix de recherche pour les résidents en médecine familiale doit comprendre les éléments suivants :

- Si votre candidat est au courant de la mise en candidature ;
- Les coordonnées de votre candidat ;
- Les coordonnées des candidats additionnels si vous soumettez la candidature d'une équipe (nom et adresses courriel) ;
- Le nom de l'université du candidat ;
- Le titre du projet de recherche ;
- Le domaine de recherche (clinique, services de base, formation médicale, éthique médicale, autre).

Veillez téléverser séparément les documents suivants en format PDF :

- Un court CV (maximum quatre pages) pour chacun des membres admissibles de l'équipe de recherche ;
- Un résumé décrivant le projet de recherche ;
- Un manuscrit intégral, avec bibliographie et illustrations.